



Communiqué de presse

Jeudi 14 février 2019

Les gestes des savoir-faire verriers inscrits au Patrimoine culturel immatériel

Sur proposition de la Fédération des cristalleries et verreries, organisation professionnelle représentative des professions du cristal, du verre et du vitrail, et avec la collaboration de l'Institut national des métiers d'art, rédacteur de la fiche, **les gestes des savoir-faire verriers** viennent d'être inscrits à l'inventaire du **patrimoine culturel immatériel** de la France.

Cet inventaire tenu et mis à jour par le ministère de la Culture (direction générale des Patrimoines) répertorie « l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine, dans la mesure où celles-ci procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. »

Il s'agit pour l'ensemble des acteurs qui participent au dynamisme de la filière verrière d'une formidable **reconnaissance des savoir-faire** déployés pour assurer la production d'articles de haute qualité. Cette inscription souligne également les **liens étroits entretenus depuis des siècles entre certains territoires** (région Grand Est notamment) et la **fabrication du verre ou du cristal**.

Les verreries et cristalleries sont pour la France de véritables **pépites artisanales ou industrielles** qui assurent le rayonnement de savoir-faire rares dans les domaines de la fabrication de flacons de parfums, des arts de la table, du luminaire, de la décoration mais aussi de la pharmacie ou de l'industrie automobile.

Particulièrement attachée à la **transmission de ces savoir-faire**, la Fédération des cristalleries et verreries est très fière que ceux-ci relèvent aujourd'hui du patrimoine culturel immatériel français.

La FCVMM est l'organisation patronale représentative sur le champ de la convention collective des professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail (IDCC 1821) issu de la fusion en 2017 de 4 champs conventionnels. Ce champ couvre aujourd'hui 200 entreprises pour environ 10 000 salariés. 9 manufactures verrières sont labellisées « Entreprises du Patrimoine Vivant » et embauchent plus de 40 professionnels titulaires du diplôme « Un des Meilleurs Ouvriers de France. »